

Intervention de Monsieur Jean Marc MIGNON

Président de l'OITS

Les enjeux européens et le mémorandum

Nous nous trouvons à un moment important de la vie de l'Union européenne, avec le renouvellement proche du Parlement européen, dans le contexte de défiance vis-à-vis de l'Europe et de poussée des populismes que nous constatons un peu partout.

Mais nous nous trouvons aussi, à l'intérieur de ce contexte général, à un moment important pour la prise en compte du tourisme par l'Union et, plus particulièrement, pour ce qui nous concerne, de la dimension sociale du tourisme.

Pourquoi ?

Reflétant la crise économique profonde qui frappe depuis plusieurs années une bonne partie des pays de l'Union, les départs en vacances sont tombés à un niveau jamais atteint depuis le début de ce 21^{ème} siècle. D'après Eurostat, c'est en effet une petite majorité des européens, de l'ordre de 54 %, qui a pu partir en vacances l'an passé, et l'étude de Protourisme dévoilée il y a deux semaines indique un recul historique du départ en vacances des français en 2013. Mais ce recul concerne toute l'Europe du sud et les pays d'Europe centrale et orientale restent aussi très en deçà de la moyenne ; seule l'Europe du nord s'en sort mieux, avec cependant de grosses fluctuations d'une année sur l'autre en Grande-Bretagne.

Se faisant, cette évolution négative pèse sur l'emploi. Je vous rappelle que le tourisme représente en effet plus de 5 % du PIB de l'UE (6,5 en France) et que nous considérons que l'emploi total dans l'ensemble du secteur du tourisme est de l'ordre de 13 millions de personnes pour l'UE.

Nous avons donc considéré que, le tourisme étant devenu une compétence communautaire depuis l'entrée en vigueur du traité de Lisbonne, plaider pour le développement de la dimension sociale du tourisme non seulement n'était pas un combat d'arrière-garde mais était au contraire une ambition pleinement d'actualité.

C'est pourquoi l'OITS, profitant de la célébration, il y a quelques mois, de ses 50 ans, a décidé de préparer un mémorandum sur «le tourisme pour tous : un enjeu européen » ; de façon hautement symbolique ce mémorandum, fruit d'un réel travail collectif mené sur plusieurs mois, fut adopté et présenté lors de la séance académique de notre cinquantième anniversaire, qui se tenait dans l'enceinte même du Parlement européen.

Que dit ce mémorandum ?

Notant au préalable que le Parlement européen et la Commission s'étaient saisis de la question de la dimension sociale du tourisme au travers du lancement et du financement du projet Calypso – nous venons d'en parler -, l'OITS relève aussi avec intérêt la Résolution du Parlement européen du 27 septembre 2011 sur « l'Europe, première destination touristique au monde – un nouveau cadre politique pour le tourisme européen » où l'on encourage la Commission et les Etats membres « à poursuivre leurs travaux afin de permettre aux personnes désavantagées d'accéder plus facilement aux vacances ». Nous pourrions bien sûr nous arrêter une minute sur cette sémantique pour rappeler que nous inscrivons notre action dans une perspective de tourisme ou vacances pour tous, c'est-à-dire dans une vision de brassage ou mixité sociale...mais ce n'est pas mon propos aujourd'hui.

D'autres textes ou communications ont en tout cas confirmé cet intérêt.

Mais, en dépit de ces points positifs, de ces bonnes intentions, nous considérons que l'Union européenne ne saurait s'arrêter là et que, à notre sens, elle devrait s'engager plus activement et plus durablement dans le soutien aux politiques sociales du tourisme.

C'est pourquoi nous avons articulé ce mémorandum autour de **10 propositions**.

Deux axes politiques majeurs

- Initier et promouvoir une coopération plus forte entre Etats membres, notamment pour développer un tourisme domestique européen pour tous, s'appuyant sur une prise en compte interministérielle du tourisme.
- Mieux identifier les dispositifs et financements européens susceptibles de soutenir cette coopération lors de la révision des perspectives financières 2014-2020.

Trois propositions s'inscrivant dans une politique globale du tourisme

- Soutenir l'ouverture d'initiatives et de projets transnationaux, notamment pour tendre à une meilleure répartition de l'activité touristique sur les différentes saisons.
- Favoriser le développement d'échanges de jeunes, tels les voyages scolaires, qui constituent des premiers pas d'appropriation personnelle d'un sentiment européen.
- Veiller à garantir un statut décent aux travailleurs du tourisme, incluant les travailleurs saisonniers et les bénévoles.

Cinq propositions de développement de politiques sociales du tourisme

- Suivant les grands exemples de bonnes pratiques, renforcer la coopération entre les Etats membres pour soutenir ou créer des dispositifs d'aide au départ en vacances transnationaux, pour des publics dont l'accessibilité au départ en vacances est freinée par des raisons financières ou physiques.
- Imaginer de nouveaux dispositifs de soutien, comme par exemple un Fonds européen d'appui au départ en vacances, venant en complément des dispositifs nationaux ou régionaux existants.
- Soutenir les opérateurs de tourisme social, se reconnaissant dans les critères de l'économie sociale et solidaire, comme tous ceux qui s'engagent dans des actions au bénéfice du plus grand nombre de nos concitoyens d'une façon vérifiable...et qui appliqueraient la charte européenne pour le tourisme durable et responsable, en cours d'élaboration.
- Appuyer les échanges de bonnes pratiques et actions permettant aux personnes handicapées d'accéder au tourisme et aux loisirs et promouvoir les initiatives européennes améliorant les services touristiques accessibles à tous.
- Inciter l'Union européenne et ses Etats membres à intégrer dans leurs politiques un soutien aux programmes de tourisme à caractère social ou solidaire s'inscrivant dans un processus de coopération avec des partenaires hors de l'Union.

Voici donc les 10 pistes de travail que nous proposons aux décideurs politiques européens pour que, au travers de l'accès aux vacances et de bonnes conditions de travail dans le tourisme nous permettions également à l'Europe de progresser tout en promouvant ses valeurs et le bien-être de ses peuples.

Vaste programme !

Afin de nous donner une chance d'être entendus, nous avons traduit ce mémorandum en 6 langues (allemand, anglais, espagnol, français, italien et néerlandais), nous l'avons envoyé à tous les parlementaires européens (plus de 700), accompagné d'une lettre d'explication.

Nous l'avons envoyé également à tous nos membres pour qu'ils le relaient auprès de leurs députés européens ou candidats aux élections européennes...et nous l'envoyons aussi nous-mêmes aux ministères du tourisme et aux groupes politiques.

Nous avons reçu des réactions très positives de quelques parlementaires – mais pas nombreux à ce jour -...et il nous faut donc essayer d'amplifier notre action, notamment vis-à-vis des partis.

De même avons-nous donné ce document à d'autres fédérations ou réseaux qui peuvent partager nos préoccupations.

Enfin, l'OITS plaide directement auprès de la DG entreprises, qui disposera d'un budget de 110 millions d'euros pour son action tourisme sur les 6 années à venir, pour qu'elle intègre de façon significative et durable un volet social dans son action ; ce sera visiblement le cas cette année et je crois que nous pouvons dire que l'actuelle unité tourisme partage réellement nos préoccupations. C'est un point très positif...

Mais qu'en sera-t-il demain ?

C'est évidemment toute la question, qui nécessite en tout cas que nous soyons vigilants, actifs, innovants, source de propositions...et que nous sachions sortir de nos seules préoccupations « nationales », si légitimes soient-elles.

Au sein de l'OITS, le renforcement de notre section Europe, par l'arrivée d'un directeur permanent, notre ami Luc Gobin, est une avancée considérable, nous permettant d'être plus actif...et c'est aussi tout le vœu que nous formons de pouvoir nous appuyer sur le Réseau des Régions – Régions dont le rôle dans l'Union sera très importants dans les années à venir - pour peser sur les décideurs.

Restant avec mes collègues à votre disposition pour répondre à toute question éventuelle sur ces enjeux européens, je vous remercie pour votre attention.

Jean Marc Mignon

2
avril
2014